



Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes



Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation du titre à
finalité professionnelle de niveau 4



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Domaine d'activité 1 – Étude de la faisabilité et organisation d'une opération de protection physique des personnes exercée avec une arme.			
<p>1.1 : Évaluation des risques d'une opération de protection exercée avec une arme de catégorie B et/ ou D.</p> <p><i>En vue de la gestion d'une opération, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P), doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les critères de risques, les types de menaces et conséquences probables pouvant advenir à l'encontre de la personne à protéger ; 	<p>C.1.1.1 : Évaluer le contexte de l'opération de protection, en tenant compte des contraintes, afin de définir l'usage de l'arme où elle est susceptible d'être déployée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser la demande du donneur d'ordre à partir d'un entretien ou de l'ordre de mission ; • Identifier les contraintes (sécuritaires, légales, réglementaires ou opérationnelles) notamment celles liées à la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée ; <p>C.1.1.2 : Analyser le profil de(s) la personne(s) à protéger, en fonction des caractéristiques de l'opération exercée avec une arme de catégorie B et/ou D, afin de définir la faisabilité de la protection à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs de risques (sanitaire, médical, émotionnel) notamment les contraintes de mobilité et d'aptitude physique ; • Évaluer l'entourage privé et socio-professionnel, permettant de réaliser l'opération armée ; 	<p>Étude de cas :</p> <p>1) Évaluation écrite : Le (la) candidat (e) rédige à partir d'un ordre de mission fourni, une évaluation des risques sous format papier, qu'il(elle) remet au jury. -Durée : 45 minutes</p> <p>2) Évaluation orale : L'évaluation des risques est présentée et fait l'objet d'une soutenance orale. Le (la) candidat (e) doit détailler et expliquer son analyse en s'appuyant sur la réglementation et le cadre juridique relative à l'usage des armes. -Durée : 30 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relative à l'armement pour les agents chargés de la protection physique des personnes ont été comprises et expliquées ; - Le cadre de l'autorisation du port d'armes, les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans laquelle l'usage de l'arme est susceptible d'être utilisée sont correctement définis et analysés ; - Les principes des lois relatives aux droits de l'homme et des libertés fondamentales ont été compris et expliqués ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1.1 (suite)	<p>C.1.1.3 : Identifier l'ensemble des parties prenantes en lien avec l'opération, en tenant compte de l'ensemble des interactions et des modes de collaboration, en vue d'organiser le dispositif de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographier les différentes chaînes d'autorités et opérationnelles (Sécurité publique, sécurité civile, services d'urgences et de secours) notamment pour collaborer avec les forces de l'ordre ; • Évaluer les acteurs internes et externes (opérateurs de sécurité privée, organismes, presse, prestataires, sous-traitants, ...) pour vérifier leur légitimité et mode de fonctionnement dans l'opération ; <p>C.1.1.4 : Évaluer la typologie des assaillants, en fonction des caractéristiques de la menace, afin de prévenir et d'anticiper l'acte de malveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les différents types de menaces, notamment le crime organisé et les Groupes Armés Terroristes (GAT) ; • Identifier les différents matériels utilisés (Armes blanches, armes à feu, Engins Explosifs Improvisés EEI, NRBC-E, technologie de rupture, véhicules piégés, drone) ; • Analyser la méthode de détermination et les modes opératoires à partir des différents types de menaces ; 		<ul style="list-style-type: none"> - Les cadres juridiques et la réglementation d'utilisation des armes, notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre sont correctement détaillés et expliqués ; - L'évaluation des risques, et des types de menaces correspond à l'analyse attendue pour répondre à la faisabilité du dispositif de protection. L'analyse est appropriée à l'opération de protection, elle est justifiée par écrit et par une soutenance à l'oral. - L'environnement institutionnel, notamment du ministère de l'intérieur, du délégué aux coopérations de sécurité, du préfet et du conseil national des activités privées de sécurité est correctement détaillés et expliqués ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1.2 : Planification de l'opération</p> <p><i>En vue de la préparation de l'opération, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P) doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Définir les capacités et les ressources nécessaires ;</i> ▪ <i>Procéder à la conception de la planification ;</i> 	<p>C.1.2.1 : Déterminer le périmètre d'intervention, en fonction de l'évaluation des risques, pour cadrer l'opération de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les objectifs opérationnels ; • Établir les rôles et responsabilités en tenant des comptes des exigences légales et réglementaires ; • Identifier les moyens connexes, notamment organisationnel, armement et matériel ; <p>C.1.2.2 : Définir le plan d'action, en tenant compte des caractéristiques de l'opération, en vue de protéger la (es) personne(s) avec une arme de catégorie B et/ou D :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier la façon dont les objectifs opérationnels seront atteints, notamment, ce qui sera fait, les ressources identifiées, qui sera responsable, les échéances ; • Fixer les procédures de communication en tenant compte de la protection du secret pour partager les informations relatives à l'opération de protection ; • Administrer les solutions retenues au sein d'un groupe et vers l'extérieur (briefing avant l'opération) ; • Examiner et réévaluer le plan d'action, notamment en cas de changements au sein de l'opération de protection ; 	<p>Entretien technique individuel avec le jury :</p> <p>Le(la) candidat(e) décrypte à partir des éléments fournis la préparation d'une opération de protection armée. Le(la) candidat(e) détecte les points de non-conformités ainsi que les effets positifs et négatifs sur la planification de l'opération pour atteindre les objectifs opérationnels.</p> <p>-Durée : 45 minutes (dont 15 minutes de préparation) -Lors de la présentation, le (la) candidat (e) devant le jury doit faire preuve d'une analyse fine et détaillée en tenant compte de la méthodologie, des exigences sécuritaires, légales et réglementaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation relative à l'acquisition, l'importation, la détention, la conservation, le transport avec la distinction des différentes catégories d'armes et les conditions générales de leur acquisition et détention est correctement détaillée et expliquée ; - Les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relative à l'armement ont été comprises et expliquées ; - Le périmètre d'intervention est approprié à l'évaluation des risques. La définition du plan d'action correspond aux objectifs opérationnels ; - La méthodologie de planification est comprise et expliquée ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1.3 : Organisation des ressources matérielles de l'opération de protection</p> <p><i>En vue de la réalisation de l'opération de protection avec une arme de catégorie B et/ ou D, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P), doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer l'armement et les équipements nécessaires à l'opération de protection ; ▪ Contrôler l'armement, les équipements et les matériels ; ▪ Effectuer la perception de l'armement, des équipements et du matériel ; 	<p>C.1.3.1 : Choisir les équipements et l'armement nécessaires à la réalisation de l'opération en préparant le matériel, quantités et usage afin de protéger la (es) personne (s) physique (s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les caractéristiques techniques de l'ensemble des armes, les différents modes de fonctionnement, les fondamentales balistiques, les effets, et l'entretien général ; • Vérifier l'ensemble des procédures, de traçabilité des armes, de transport pendant et en dehors de l'exécution de mission et les configurations de stockage propres aux armes de catégorie B et D (coffres, armoires fortes) ; • Vérifier les procédures d'emplois, les règles générales de sécurité et les manipulations élémentaires de l'armement ; • Distinguer les équipements individuels et collectifs nécessaires pour la protection de (s) Opérateur (s) Armé (s) pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P) ; • Déterminer les caractéristiques techniques des véhicules d'escorte (blindage, motorisation, capacité de transport) ; • Identifier les équipements de transmission ; • Vérifier les procédures d'emplois de l'ensemble du matériel et des équipements ; • Définir son kit individuel de premiers secours tactiques en fonction de l'opération ; 	<p>Mise en situation théorique : répondre à un QCM</p> <p>Le (la) candidat (e) répond au questionnaire professionnel à choix multiple (QCM) :</p> <p>40 questions – 40 minutes, avec un temps par question de 60 secondes.</p> <p>35/40 ≥ note le (la) candidat (e) valide la compétence C.1.3.1</p> <p>30/40 ≥ note < 35/40 le (la) candidat (e) est ajourné et se présentera à une nouvelle session d'examen.</p> <p>Note < 30/40 : le (la) candidat (e) devra repasser la compétence C.1.3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques techniques générales de l'ensemble des armes et notamment sur les armes de poing de catégorie B sont connues et correctement détaillées ; - Les règles générales de sécurité sont connues et correctement définies ; - Le stockage et transport des armes sont connus et correctement détaillés ; - L'ensemble des procédures de traçabilité des armes est connu et correctement défini ; - Le fonctionnement, l'entretien général et les effets des armes sont connus et correctement définis ; - Le kit de premier secours est conforme ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1.4 : Présentation d'une opération</p> <p><i>En vue d'un « briefing » d'une opération de protection, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P) doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Procéder à la conception des documents de présentation ;</i> ▪ <i>Préparer son argumentation avec les enjeux internes et externes de l'opération ;</i> ▪ <i>Partager la présentation et engager un dialogue avec les parties prenantes et le management ;</i> 	<p><u>Compétences transversales professionnelles :</u></p> <p>C.1.4.1 : Réaliser une présentation documentée en tenant compte de la compréhension de l'ensemble des parties prenantes, en vue d'informer sur les objectifs opérationnels d'une opération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil informatique ; • Chercher, analyser et gérer de l'information ; • Écouter, exprimer, informer, rendre compte (communication orale) ; • Rédiger et faire un support de présentation, un compte rendu, un rapport, facilitant son utilisation (communication écrite) ; • Prévoir, exprimer et générer des solutions (résolution de problèmes) ; • Vérifier les procédures et les consignes, réglementaires et légales ; • Animer et interagir dans un groupe de travail ; 	<p>Soutenance devant un jury (épreuve collaborative)</p> <p>Les candidats (es) par groupe de travail constitués de trois personnes reçoivent un thème choisi par le jury 5 jours avant la présentation.</p> <p>Évaluation écrite : Le groupe de travail rédige à partir des éléments fournis, un document sous format papier de 10 pages remis au jury de soutenance le jour de la présentation.</p> <p>Évaluation orale : Le groupe de travail doit effectuer une présentation (Briefing) d'une opération. Durée : 20 minutes + 10 minutes Q/R -Le groupe de travail devant le jury doit faire preuve d'une attitude adaptée, clarifier les objectifs opérationnels et engager un dialogue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'outil informatique et les logiciels sont correctement utilisés ; - Les techniques de recherche, de collecte, de traitement de l'information sont correctement détaillées ; - Les consignes, les procédures et les exigences réglementaires sont appliquées ; - Les arguments sur les préconisations selon les objectifs opérationnels sont correctement utilisés ; - La méthodologie rédactionnelle et le contenu sont appropriés ; - L'animation dans un temps donné pendant la présentation est correctement respectée ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Domaine d'activité 2 : Réalisation d'une opération de protection physique des personnes exercée avec une arme de catégorie B (arme de poing) et/ou générateur d'aérosol incapacitant de catégorie D (non-létal) et de catégorie B (>100ml).</p>			
<p>2.1 Structuration d'un dispositif de protection exercé avec une arme de catégorie B et/ ou D :</p> <p><i>En vue de l'exécution de l'opération sur les lieux et les déplacements, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P), doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Établir un dispositif de protection pour prévenir, dissuader et intervenir de manière adaptée et graduée avec une arme de catégorie B et/ou D.</i> 	<p>C.2.1.1 : Sécuriser les lieux et les infrastructures en fonction des caractéristiques d'une opération de protection avec arme, en vue de recevoir la (es) personne (s) physique (s) à protéger</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la zone extérieure (périphérie), la zone contrôlée (périmétrie) et la zone protégée et réservée (volumétrie) ; • Étudier les contraintes bâtementaires, techniques, humaines et organisationnelles ; • Vérifier la fouille des véhicules sur site, des locaux et des espaces (contre-mesure), le filtrage et la palpation de sécurité ; • Vérifier le Poste Central de Sûreté ; • Repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, agir en discrétion ; • Évaluer la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (reconnaissance des lieux, identification du contexte) ; • Établir les procédures d'alerte (force de l'ordre et secours) et mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition) • Échanger et travailler en coordination avec les services publics (forces de l'ordre et secours) ; 	<p>Entretien technique individuel avec le jury :</p> <p>Le(la) candidat(e) décrypte à partir des éléments fournis un dispositif de protection. Le(la) candidat(e) détecte les points de non-conformités ainsi que les effets positifs et négatifs sur la sécurisation des lieux et des déplacements pour protéger la (es) personne (s) physique (s).</p> <p>-Durée : 60 minutes (dont 30 minutes de préparation) -Lors de la présentation, le (la) candidat (e) devant le jury doit faire preuve d'une analyse fine et détaillée en tenant compte des caractéristiques d'une opération et des contraintes de l'armement dans le dispositif de protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents cadres juridiques d'usage des armes sont correctement expliqués ; - La cartographie des services publics est correcte, et le continuum de sécurité est détaillée ; - Les conséquences liées à l'utilisation de l'arme (légitime défense) sont comprises et expliquées ; - Les principes de communication et des procédures d'alerte sont connus et correctement expliqués ; - L'utilisation de l'arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force est respectée et correctement expliquée ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2.1 (suite)	<p>C.2.1.2 : Déterminer l'ensemble des déplacements de la (es) personne (s) à protéger en tenant compte des contraintes de l'armement, en vue de sécuriser les transports et les itinéraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la reconnaissance des itinéraires pour les risques des attaques terroristes et crimes organisés (véhicules piégés, attentats suicides, attaque à main armée) ; • Établir les moyens techniques de mise en œuvre de contre ciblage (risque de filature et de surveillance des assaillants) ; • Étudier les contraintes des déplacements, des stationnements, et du changement de transport ; • Définir le travail d'équipe (positionnement ; dispositif avec armement, communication, analyse des solutions et prise de décision, etc.) ; • Établir les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention (dissuasion des assaillants) 		<ul style="list-style-type: none"> - Les restrictions légales, le cadre réglementaire et juridique sont connus et correctement définis ; - Les recommandations et la nature des informations sur le dispositif de protection sont correctement analysés et définis ; - Les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme dans les différents environnements ont été comprises et expliquées ; - Les techniques de protection mécanique, de détection électronique et gestion des accès sont correctement détaillées et expliquées ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2.1 (suite)	<p>C.2.1.3 : Définir les techniques de protection rapprochée en fonction de l'armement des équipes en vue de protéger la (s) personne (s) physique (s)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer les dispositifs à pied avec armement, le positionnement, les franchissements de portes, ascenseurs, escaliers (binôme et en équipe) ; • Structurer les dispositifs embarqués en véhicules légers avec armement (embarquement et débarquement) ; • Déterminer l'utilisation de la(es) moto(s) en protection physique des personnes avec armement (1 pilote + 1 passager armé par moto) ; • Évoluer dans un environnement privé, socio-professionnel, officiel, avec le port d'une arme de façon autonome ; • Déterminer les procédures d'inspection visuelle des bagages et de palpation de sécurité avec une arme à la ceinture ; • Établir les procédures d'urgences et d'évacuation de la (es) personne (s) à protéger ; 	<p>Mise en situation professionnelle réelle présentée au jury</p> <p>A partir des éléments fournis le (la) candidat (e) doit réaliser un scénario pour protéger une personne physique avec deux OA-3P.</p> <p>Les candidats effectuent un parcours dynamique avec des changements de postes toutes les 30 minutes sur une durée de 1h30 minutes au total.</p> <p>Lors du parcours, chaque candidat est évalué sur chacun des postes par le jury, et doit faire preuve d'une attitude et posture adaptée, et prouver son degré d'acquisition des techniques de protection rapprochée armée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'exécution de la fonction dans chaque poste du dispositif de protection est conforme et pertinente : <ul style="list-style-type: none"> ○ A pied (Piétonnage) ○ Escorte motorisée (véhicules) ○ Escorte motorisée passager (moto) - Les gestes techniques professionnels de protection rapprochée exercée avec une arme de catégorie B et/ou D sont respectés et appliqués ; - La capacité d'adaptation et de discrétion avec une arme, dans le respect des procédures, des règles générales de sécurité et de la réglementation est conforme et comprise ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>2.2 : Exécution des gestes techniques professionnels d'intervention et de défense exercée avec une arme de catégorie B et/ou D</p> <p><i>En vue d'une utilisation d'une arme pendant l'opération de protection, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P) doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Réaliser parfaitement le maniement des armes de catégorie B et/ou D de manière adaptée et graduée.</i> ▪ <i>Appliquer un degré de force approprié et proportionnel dans le respect du cadre légal de la légitime défense, notamment sur la sécurité des personnes et le respect de la vie humaine.</i> 	<p>C.2.2.1 : Réaliser les techniques de défense en tenant compte du respect de la gradation de l'emploi de la force pour protéger la (es) personne (s) physique (s)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer, mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) ; • Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe, (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique ; • Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe, (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa de défense télescopique ; • Utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie B (>100ml) ; • Réaliser un accompagnement et les techniques de protection rapprochée avec des armes de catégorie B (>100ml) et D ; 	<p>Mise en situation professionnelle réelle présentée au jury</p> <p>A partir des éléments fournis le (la) candidat (e) doit réaliser un enchaînement dynamique de 16 techniques de défense, de maintien et de contrôle face aux différentes agressions.</p> <p>Lors de l'enchaînement dynamique, chaque candidat est évalué sur chaque technique par le jury, et doit faire preuve d'une autonomie et posture adaptée, et prouver son degré d'acquisition des techniques de défense.</p> <p>-Durée : 20 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'exécution et la coordination des bons gestes techniques exercés à mains nues, avec tonfa et matraque télescopique de défense, et aérosol sont correctement appliquées et conformes au cadre légal de la légitime défense ; - Le contrôle et le maintien sans risque pour soi-même et la personne maîtrisée sont respectés et appliqués ; - L'exécution des techniques de défense pour protéger la (es) personne (s) de manière adaptée et graduée dans le strict respect de la légitime défense et des droits de l'homme est conforme et correctement appliquée ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2.2 (suite)	<p>C.2.2.2 : Réaliser les techniques de base du tir de catégorie B (arme de poing), en fonction des règles de sécurité en vue d'être autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les manipulations de base et les procédures d'emploi pour utiliser un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mn luger) ; • Utiliser le puits balistique dans le strict respect des règles générales de sécurité (réception et transmission sécurisées) ; • Utiliser son arme en milieu professionnel (mise à l'étui, règles ergonomiques) ; • Effectuer les cinq attitudes élémentaires et la chronologie du tir ; • Effectuer les fondamentaux du tir, tenue de l'arme, les différentes positions et situations de tir, visée, respiration, contrôle de ma détente ; • Identifier les différentes zones létales ; • Effectuer un rechargement d'urgence et tactique d'un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mn luger) ; • Résoudre un incident de tir ; 	<p>Mise en situation professionnelle réelle présentée au jury A partir des éléments fournis, le (la) candidat (e) doit réaliser un parcours de tir dynamique organisé sous formes d'ateliers avec une arme de catégorie B à balles réelles en stand de tir.</p> <p>Lors du parcours, le (la) candidat (e) devra restituer les techniques-tactiques dans le strict respect des règles de sécurité et de façon autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des manipulations élémentaires et complémentaires ; • Les tirs initiaux ; • Les tirs avec gilets pare-balles, et en basse luminosité ; • Les tirs en dispositif d'accompagnement (one to one, binôme) et protection rapprochée (triangle et diamant). 	<ul style="list-style-type: none"> - L'exécution et la coordination des bons gestes techniques exercées avec une arme de catégorie B (arme de poing) sont correctement appliquées et conformes au cadre légal de la légitime défense ; - L'utilisation de son arme (arme de poing) avec aisance, est conforme aux règles de sécurité ; - L'exécution des procédures d'emplois des armes de catégorie B (arme de poing) est correctement appliquée et conforme ; - L'exécution des mesures de sécurité sur un incident de tir sont respectées et appliquées ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2.2 (suite)	<p>C.2.2.3 : S'entraîner au Tir en fonction du cadre légal de la légitime défense, pour intervenir dans un contexte professionnel spécifique à la protection physique des personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser le tir avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger). L'OA-3P effectue des tirs : <ul style="list-style-type: none"> - Visés à différentes distances - D'intervention - Derrière protection ; - En déplacement et en mouvement ; - De jour et de nuit (avec ou sans emploi d'aide à la visée) ; <p>C.2.2.4 : Réaliser les gestes professionnels de tir en protection rapprochée en tenant compte de son environnement professionnel en vue d'être autonome pour protéger la (es) personne (s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer les techniques de tir à l'arme de poing en dispositif de protection rapprochée à un, deux, et trois agents de protection, tout en assurant l'évacuation de la personnalité avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial et avec une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger). Utiliser tactiquement un (des) véhicule (s) avec les principes de protection (relatives et absolues) et de positionnement spécifique ; 	<p>2.2 (suite)</p> <p>Lors du parcours, chaque candidat est évalué sur chaque technique armée par le jury, et doit faire preuve d'une autonomie dans le maniement des armes, et prouver son degré d'acquisition des techniques de tir, de protection et d'évacuation de la personne (s) à protéger avec une arme.</p> <p>Le jury le (a) questionne entre chaque atelier, en s'appuyant sur un guide d'entretien. Le (a) candidat (e) aura à argumenter en quoi les compétences développées lors des situations lui permettront d'intervenir dans un contexte professionnel de protection physique des personnes.</p> <p>Durée : 45 minutes par candidat (e).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'exécution des bons gestes tactiques de protection exercées avec une arme de catégorie B (arme de poing) pour protéger la (es) personne(s) est correctement appliquée et conforme au cadre légal de la légitime défense ; - L'utilisation et le port d'un gilet pare-balles en mouvement dynamique, tout en protégeant la (es) personne(s) sont correctement appliqués ; - La gestion de l'exécution de défense en intensité est correctement appliquée et conforme ; - L'exécution des techniques de tir sur un dispositif sont correctement appliquées et conformes ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>2.3 : Gestion d'une opération de protection</p> <p><i>En vue de la réalisation d'une opération au sein d'une équipe, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P) doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Gérer les moyens de communication et de transmission de l'information ;</i> ▪ <i>Agir sur la dynamique et la motivation de son équipe dans le dispositif ;</i> 	<p><u>Compétences transversales professionnelles :</u></p> <p>C.2.3.1 : Utiliser les technologies de communication en tenant compte de la confidentialité de l'opération, en vue de transmettre l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques d'information et de communication ; • Comprendre le fonctionnement des outils et des moyens de transmission de l'information ; • Utiliser les technologies de protection de l'information en lien avec l'opération ; <p>C.2.3.2 : Dynamiser la coopération et le travail collaboratif en tenant compte d'un savoir-être et savoir-faire, pour un mieux-être en équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter sa communication verbale et non verbale • Appliquer les éléments de langage de la sécurité privée ; • Procéder à la transmission des consignes et réaliser une remontée d'informations ; 	<p>Mise en situation professionnelle réelle présentée au jury (Épreuve collaborative)</p> <p>A partir des éléments fournis les candidats doivent constituer une équipe et réaliser en pratique une opération de protection (scénario).</p> <p>Lors de l'opération, chaque candidat est évalué sur sa capacité à agir sur la dynamique et la performance de l'équipe par le jury, et doit faire preuve d'un parfait contrôle des moyens de transmission.</p> <p>Durée : 45 minutes par équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La transmission et la gestion de l'information avec l'équipe sont correctement appliquées et comprises ; - La communication orale avec les éléments de langage pendant l'opération est correctement appliquée ; - Le schéma relationnel à partir des consignes de l'opération est correctement appliqué ; - Les anomalies au sein de l'équipe sont analysées et détectées ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Domaine d'activité 3 : Gestion des situations de crise			
<p>3.1 : Gestion du stress dans l'exécution des gestes techniques professionnels d'intervention et de défense</p> <p><i>En vue d'une intervention face à une agression, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P) doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Gérer son arme dans une situation stressante, avec un degré de force approprié et proportionnel.</i> ▪ <i>Effectuer un continuum d'usage de la force dans l'exécution de défense et dans le respect du cadre légal de la légitime défense.</i> ▪ <i>Gérer les conséquences liées à l'utilisation d'une arme.</i> 	<p>C.3.1.1 : Réaliser un recours aux armes en fonction de la menace pour s'interposer et évacuer la (es) personne (s) physique (s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter les techniques de réaction à la menace, et réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense, selon : <ul style="list-style-type: none"> - Le lieu ; les horaires ; - Les agressions (assaillant unique /multiple, intrusion, agression verbale, avec véhicule, etc.) ; - L'équipe en activité (binôme ou pluralité d'intervenants) ; - Les catégories d'armes portées ; • Utiliser les différentes catégories d'armes autorisées dans le cadre de l'intervention graduée ; • Définir et appliquer les moyens de réponse adaptés à la gravité de la menace dans différentes situations (en déplacement, en situation de stress, etc.) ; • Appliquer les techniques d'interposition et d'évacuation (en accompagnement ou protection rapprochée) de la(es) personne(s) à protéger face aux tirs adverses ; • Appliquer les mesures à prendre après l'utilisation d'une arme ; 	<p>Mise en situation professionnelle réelle présentée au jury</p> <p>A partir des éléments fournis, le (la) candidat (e) doit réaliser un parcours d'obstacles et d'auto-défense en situation de stress avec une arme de catégorie B (arme de poing). Certains ateliers nécessitent l'utilisation de munitions marquantes avec des armes fictives (Simunition, airsoft)</p> <p>Lors du parcours, chaque candidat est évalué sur sa capacité à gérer son arme dans une situation de crise par le jury, et doit faire preuve d'un parfait contrôle de soi et prouver l'exécution de défense dans le respect du cadre légal.</p> <p>-Durée du parcours : 20 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'exécution des bons gestes tactiques avec les différentes catégories d'armes pour s'interposer, protéger et évacuer la personne physique est correctement appliquée et conforme au cadre légal de la légitime défense ; - La gestion de l'exécution de défense en intensité (concentration dans l'action, contrôle de soi) est correctement appliquée et conforme face à la menace ; - La gestion des procédures suite à l'utilisation d'une arme est conforme ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3.1 (suite)	<p>C.3.1.2 : Gérer son stress en tenant compte des caractéristiques de la situation de crise pour protéger la (es) personne (s) physique (s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'usage d'une arme et les conséquences d'ouverture du feu ; • Identifier et connaître les composantes du stress et les moyens de sa gestion, notamment en cas de port d'une arme de poing ; • Anticiper et prévenir le risque post-traumatique ; • Identifier ses réactions face à une attaque armée avec gestion du stress ; • Identifier les réactions psychologiques collectives et de l'équipe de protection (la panique, la sidération collective) ; • Identifier les enjeux d'un débriefing collectif psychologique ; <p><i>(Intervention d'un psychologue sur les composantes du stress, sa gestion et des troubles post-traumatiques)</i></p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>3.2 : Exécution des gestes de secourisme tactique</p> <p><i>En vue d'une intervention de primo-intervenant en mode dégradée dans une opération de protection, l'Opérateur Armé pour la Protection Physique des Personnes (OA-3P) doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Gérer une crise et la scène en environnement hostile.</i> ▪ <i>Appliquer les gestes propres au secourisme tactique.</i> ▪ <i>Gérer la prise en charge d'une victime.</i> 	<p><u>Compétences transversales professionnelles :</u></p> <p>C.3.2.1 : Gérer son intervention en tenant compte de ne pas se mettre en danger en vue d'évaluer et d'agir pour la prise en charge de (s) la victime (s)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir le contexte avec les différentes victimes et blessures rencontrées, pour la mise en place du secourisme tactique d'urgence et civil selon les priorités ; • Evaluer les menaces terroristes et identifier les différents matériels utilisés ; • Appliquer en tant que primo-intervenant les méthodes internationales d'extraction, de soins sous le feu ou à l'abri de la menace avec préparation à l'évacuation et les protocoles d'intervention (START, SAFEABC, MARCHE, RYAN) ; • Utiliser les matériels nécessaires à chaque méthode ; • Procéder à une extraction rapide d'une victime en milieu tactique non sécurisé avec ou sans matériel ; 	<p>Mise en situation professionnelle réelle présentée au jury</p> <p>A partir de scénarii fournis, le (la) candidat (e) doit réaliser un parcours organisé avec différents cas concrets en situation dégradée, seul et en binôme.</p> <p>Lors du parcours, chaque candidat est évalué sur sa capacité de primo-intervenant par le jury, et doit faire preuve d'une autonomie et posture adaptée, et prouver son degré d'acquisition des techniques de secourisme tactique et d'urgence.</p> <p>-Durée du parcours : 30 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes situations (combat militaire ou civil et assimilé/blessé de guerre/attentat terroriste) sont connues et correctement détaillées ; - Les principes de base de la gestion de crise, de la scène en environnement hostile et de primo-intervenant sont connus et correctement respectés ; - Les techniques d'extraction et les méthodes à effectuer en fonction de la situation sont conformes aux protocoles internationaux ; - Les techniques ainsi que les gestes de secourisme tactique et d'urgence sont connus, et conformes ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3.2 (suite)	<p><u>Compétences transversales professionnelles :</u></p> <p>C.3.2.2 : Appliquer les techniques de secourisme tactique en fonction de la situation pour secourir la (es) victime (s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder à la mise en œuvre des fondamentaux du secourisme tactique (RCP, PLS, LVAS...); • Identifier les blessures spécifiques et les hémorragies afin de mettre en place les actions pour les arrêter ; • Identifier une détresse respiratoire en vue d'effectuer les gestes de secours appropriés ; • Évaluer les brûlures et effectuer une prise en charge rapide de celles-ci (règle de Wallace); • Procéder à une réanimation complète seul et en binôme avec la réalisation d'un massage cardiaque et oxygénothérapie ; • Identifier les types de fractures pour mettre en place les conduites à tenir ; • Utiliser un défibrillateur semi-automatique (DSA) ; • Utiliser un kit individuel de premiers secours tactiques en fonction de l'environnement de travail ; • Procéder à l'alerte et transmettre un bilan aux secours pour la prise en charge de (s) la victime (s) ; 	<p>Entretien technique individuel avec le jury :</p> <p>Le (la) candidat(e) décrypte à partir des éléments fournis les techniques de secourisme tactique et d'urgence.</p> <p>Le (la) candidat(e) détecte les points de non-conformités ainsi que les effets positifs et négatifs sur les gestes techniques pour la prise en charge de (s) la victime (s).</p> <p>-Durée : 20 minutes. -Lors de la présentation, le (la) candidat (e) devant le jury doit faire preuve d'une analyse fine et détaillée en tenant compte des caractéristiques du secourisme tactique et d'urgence en mode dégradé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques ainsi que les gestes de secourisme tactique et d'urgence des victimes sont détaillés et correctement expliqués ; - La notion de primo-intervenant est connue et correctement expliquée ; - L'utilisation du kit individuel de premiers secours est détaillée et correctement expliquée ; - La prise en charge d'une victime est connue et correctement expliquée ; - Les techniques de secourisme civil (SST, PSC1) sont connues et correctement expliquées ;